



**Réf : Accueil 22\_6\_4**

**Titre : Le Centre national du patrimoine rupestre recense plus de 400 sites au niveau national**



**Le Centre (parc) national du patrimoine rupestre**, qui a pour mission la documentation, l'étude et la protection de ce **patrimoine archéologique** enraciné, a réussi à recenser plus de 400 sites répartis sur plusieurs régions au niveau national.

Le Centre a procédé également à la supervision des programmes de recherches archéologiques et scientifiques, comme il a contribué à la mise en place des programmes de fouilles dans les régions de **Tata, Tan Tan, Al Haouz, Aousserd**, entre autres, indique un communiqué du **ministère de la Culture et de la communication**.

Dans le cadre des efforts déployés par le ministère de la Culture et de la communication-département de la culture pour protéger et **réhabiliter le patrimoine archéologique national**, il œuvre à l'exécution des programmes et projets relatifs à la protection des gravures rupestres dans les régions du sud contre les actes de pillage et de destruction, précise le document.

Une série de **réunions scientifiques et de communication**, portant sur la protection des sites d'art rupestre contre les menaces auxquelles ils peuvent être exposés, ont été tenues aux niveaux national et international, dans le but de valoriser ce **patrimoine culturel et mobiliser les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile** pour adhérer aux programmes élaborés par le ministère, visant à préserver les sites d'art rupestre, relève la même source.

Le ministère veille également à organiser des sessions de formation portant sur **la préservation du patrimoine rupestre** au profit des acteurs locaux ainsi qu'à équiper les cadastres des outils bureautiques et des différents moyens de travail pour les utiliser dans les actions de sensibilisation et dans les diverses **activités culturelles**, fait savoir le communiqué.

Il note, en outre, que le département de tutelle a procédé à la mise en place d'un Centre provincial pour la sauvegarde et l'interprétation des gravures rupestres au niveau de la ville de Tata.

**Le 11 mars 2018**

**Source Web : Médias 24**

